

Journal de Roubaix

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX, Grande-Rue, 71.
TOURCOING, rue Carnot, 38.

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE :
MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Les Annonces et les Abonnements sont reçus :
71, Grande-Rue, à ROUBAIX
et 47, rue Le Peletier, à PARIS

Le Roi d'Angleterre à Paris. - La question de nos prisonniers à la Chambre

La Question des Bons de Ville

Il y a une question des Bons Communaux ; elle est vitale pour les populations récemment libérées.

Depuis un mois, depuis la délivrance, tous les Lillois, tous les Roubaisiens et tous les Tourquennois, attendent, avec une impatience à peine contenue, une solution qui leur donnera satisfaction pleine et entière.

Cette solution est bien simple ; elle est unique. La voici : les caisses publiques doivent rembourser, à guichet ouvert, tous les bons émis par les Villes, les Chambres de Commerce, les Sociétés d'Épargne.

Les populations qui viennent de supporter, pendant quatre ans, le joug le plus cruel pour que le reste du pays puisse vivre et travailler, ont droit, aujourd'hui qu'elles sont délivrées des Boches, d'être traitées comme le reste du pays : elles ont droit de vivre et de travailler.

Or, les demi-mesures prises par le Gouvernement, au sujet des bons, ne leur donnent les moyens, ni d'améliorer une pénible situation alimentaire, ni surtout de relever le commerce local.

Toutes les raisons que l'Administration nous fournit pour justifier sa conduite dans cette affaire sont mauvaises. Seraient-elles bonnes, qu'elles ne tiendraient pas une seconde devant les raisons supérieures de justice élémentaire et d'urgents besoins que peuvent mettre en avant les régions libérées.

Les habitants de Lille, Roubaix, Tourcoing, n'ont pas marchandé à la France leur concours pendant ces cinquante mois de guerre. Il serait trop douloureux, vraiment, que la France leur marchandât, aujourd'hui, une aide légitime, un secours attendu et naturel.

Une aide ? Un secours ? Non, ces expressions sont fausses : nous ne demandons à l'Etat qu'un acte de simple justice.

Et si, pour nous l'accorder, l'Etat, — ce que nous ne croyons pas, — doit faire un sacrifice momentané, eh ! bien, qu'il le fasse immédiatement ! Qu'il n'attende pas pour cela que l'amertume déborde des cœurs meurtris par l'occupation.

Nous demandons d'être soumis au régime de tous les Français.

Est-ce excessif ?

LOUIS ROBICHEZ.

Le Roi d'Angleterre à Paris

ACCUEIL ENTHOUSIASTE
LE DINER A L'ÉLYSÉE. -- LES TOATS

Paris, 28 novembre.

La réception de Georges V a été dépourvue de toute solennité, sur le désir exprimé formellement par le Souverain lui-même que son séjour à Paris ne soit entouré d'aucun appareil et offre le caractère de simplicité que commandent encore les circonstances. Déférant à cette demande du Roi, le Gouvernement de la République a renoncé aux traditions d'apparat qui étaient observées lors de chaque visite de souverain.

A la gare du Bois de Boulogne

Le train entre en gare à 14 h. 30. Dans le lointain, le canon tonne, les clairons sonnent, la musique de la garde joue l'hymne anglais ; les troupes rendent les honneurs.

Le Roi est reçu par M. Poincaré, par M. le Président du Sénat et M. le Président du Conseil, par les Ministres des Affaires Étrangères, etc.

Le Roi portait l'uniforme kakri de général anglais en petite tenue. Le prince de Galles et le prince Albert étaient en petite tenue d'officiers anglais. La foule pousse des hurrahs, des vivats et des cris : « Vive le Roi ! Vive l'Angleterre ! »

Le roi et le Président prennent place dans une victoria suivie des landaus portant les princes, les personnages et la suite. Le cortège, précédé d'escadrons de cuirassiers, se rend au ministère des Affaires étrangères par les Champs-Élysées, la place de la Concorde et le quai d'Orsay. Sur tout le parcours, les troupes rendent les honneurs. Les musiques militaires jouent à leur passage, l'hymne anglais. Une foule inénombrable, malgré la pluie, acclame le souverain, les princes, MM. Poincaré et Clémenceau. Au milieu de cet enthousiasme indescriptible, le cortège arrive au ministère des Affaires étrangères, où M. Poincaré prend congé.

A l'Élysée

Après avoir pris un peu de repos, le roi et les princes, tou-

jours acclamés, se rendent à l'Élysée, où ils saluent le Président, puis ils rentrent au ministère des Affaires étrangères. Le roi se rendit ensuite à l'Ambassade tandis que les princes visitaient le foyer des missionnaires anglais. Ils furent acclamés lorsqu'ils rentrèrent au quai d'Orsay. Les troupes ayant formé la haie furent follement ovationnées, lorsqu'elles regagnèrent leur cantonnement.

Les illuminations

Le roi George a quitté l'ambassade d'Angleterre à 18 h. 45, toujours acclamé. Il se rendit directement au Ministère des Affaires étrangères.

Dès la tombée du jour, Paris a illuminé. Les projecteurs de la Tour Eiffel promènent leurs pinces lumineuses sur la ville. Tous les monuments publics sont illuminés. Sur la façade de l'Hôtel Crillon les armoiries d'Angleterre constituées par des lampes de couleurs brillent d'un éclat remarquable.

LE DINER A L'ÉLYSÉE

Les toasts

Le roi et les princes arrivèrent à 20 heures à l'Élysée. Le dîner offert en l'honneur du roi d'Angleterre réunit dans la grande salle des fêtes plus de 200 convives.

Le roi et le Président prirent place l'un à côté de l'autre, au centre de la table. Mme Poincaré à droite du souverain ; le prince de Galles à gauche de M. Poincaré, et le prince Albert vis-à-vis de Mme Poincaré.

La musique de la Garde républicaine se fit entendre pendant le dîner.

Toast de M. Poincaré

Le président de la République a porté le toast suivant :
Le président de la République rappelle les premiers jours de la guerre et la France se tournant avec confiance vers l'Angleterre pour faire appel à la prudence et à la sagesse du roi pour essayer de conjurer ensemble le péril grandissant.

« Quelle noble récompense, dit M. Poincaré, l'esprit de liberté qui a toujours inspiré l'administration de l'Empire britannique n'a-t-il point trouvée dans cette universelle fidélité ? »

« Grossies de tous ces contingents, les armées de la Grande-Bretagne ont pendant toute la durée de la guerre, mun de leur expérience, perfectionné leur science de la manœuvre, préparé par des succès de plus en plus éclatants cette merveilleuse série de victoires qui a contraint l'ennemi à solliciter l'armistice. »

« En même temps, la flotte britannique, secondée par les escadres alliées, conservait la maîtrise des mers, resserrait le blocus de l'Allemagne et assurait aux troupes américaines la libre traversée de l'Océan. »

« Le cœur de la France est incapable d'oubli. Elle se rappellera toujours les grands services rendus par l'Angleterre à la cause commune. Au feu des combats l'amitié de l'avant-guerre s'est transformée en alliance active qui va trouver, dans les négociations prochaines, une utilité nouvelle et dont les effets bienfaisants ne s'évanouiront pas avec les dernières fumées de la bataille. »

« Les deux peuples qui ont vécu si longtemps dans cette heureuse familiarité, qui se sont durant tant de mois entraînés et soutenus, ne se sentiront-ils pas tout naturellement conviés, pour l'avenir, à une collaboration constante et fraternelle dans la recherche du progrès humain. Ensemble nous avons souffert, ensemble nous avons lutté, ensemble nous avons vaincu. Nous sommes unis à jamais. »

Réponse du Roi

« Je vous félicite, Monsieur le Président, dit le Roi, Vous et la noble nation française, de la grande victoire ainsi remportée et à laquelle mes généraux et mes armées ont si fièrement contribué. Dans le conflit immortel où nos deux nations se sont trouvées engagées ensemble pour la cause de la civilisation et du droit contre les forces de destruction et les méthodes de barbarie, le peuple français et le peuple britannique ont appris, dans la poursuite d'un but commun, à s'apprécier, et, en outre, à comprendre leurs idéaux respectifs. Ils ont créé l'union des cœurs et l'identité des intérêts, qui, je l'espère, deviendront toujours plus étroites, et contribueront sensiblement à l'affermissement de la paix et au progrès de la civilisation. »

« Permettez-moi, pour finir, d'ajouter une parole de sympathie pour ces Français et Françaises héroïques qui ont souffert aux mains de l'envahisseur, comme peu d'autres ont souffert ailleurs qu'en Belgique. »

« N'oublions pas non plus les morts immortels dont les noms resteront à jamais enchassés dans l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire du monde. »

« Les marins de nos deux flottes ont lutté côte à côte sur les mers les plus diverses, dans l'intimité, la confiance mutuelle que la durée même de la guerre a contribué à développer et à affermir. De tout mon cœur, je vous remercie, Monsieur le Président, des sentiments affectueux que vous avez exprimés en portant ma santé et dont l'accueil m'a vivement touché. »

Les deux toasts furent écoutés debout par tous les convives. La musique de la Garde républicaine a joué l'Hymne royal anglais après celui du président, et la « Marseillaise » après celui du roi.

Après le dîner à l'Élysée, le roi fut conduit dans le salon du conseil des ministres converti en fumoir. Il s'entretint avec les différentes personnalités, notamment avec MM. Dubost, Deschanel, Clémenceau, Pichon, les maréchaux Joffre, Foch et Pétain et plusieurs anciens présidents du conseil et ministres des affaires étrangères.

Le roi a quitté l'Élysée à 22 h. 30, acclamé par la foule massée aux abords du palais.

La Fuite de Ludendorff

Stockholm, 28 novembre. — On mande de Malmö. Le général Ludendorff est arrivé hier à 15 heures, à Malmö. Il aurait l'intention de visiter Gothenbourg.

UN DÉBAT A LA CHAMBRE

LA MISÈRE PHYSIQUE des Prisonniers que l'ennemi nous rend

Le maréchal Foch a fait prévoir au gouvernement allemand que des représailles seraient exercées.

La douloureuse situation de nos prisonniers de guerre que l'Allemagne nous renvoie dans un état de dénuement et de détresse qui serre le cœur à ceux qui les reçoivent, a été évoquée hier à la tribune de la Chambre.

Tout à tour, MM. Paul Laffont et Charles Leboucq, qui interpellèrent, MM. Pasqual et Charles Bernard, ont montré nos malheureux compatriotes revenant dans la zone française par les routes, à pied, en désordre, au hasard, sans vivres, presque sans vêtements. M. Paul Laffont a donné un détail lamentable dans un de leurs groupes, 170 hommes sont morts de fatigue et de faim... Qu'a-t-on fait, chez nous, pour préparer ce retour ? Pourquoi n'a-t-on pas réglé, dans l'armistice, les conditions de ce rapatriement et n'a-t-on pas pris des mesures pour contraindre l'Allemagne à les respecter ? Pourquoi tolère-t-on que les Allemands ne donnent plus à manger aux prisonniers, et n'importe-t-on pas le gouvernement anglais, qui a menacé Berlin de représailles ?

M. Edouard Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a reconnu que, depuis l'armistice, et contre toute prévision, la situation de nos prisonniers de guerre était devenue particulièrement douloureuse.

Pendant les hostilités, a-t-il exposé, les missions du gouvernement espagnol et de la Confédération helvétique avaient déjà constaté des faits qui étonneront le monde par leur barbarie inouïe. De plus, dans ces derniers temps, les colis envoyés à nos prisonniers ont été volés, nous avons donc été obligés de demander aux familles d'en suspendre l'envoi.

Le sous-secrétaire d'Etat fit connaître que le maréchal Foch avait donné les ordres pour la réception des prisonniers, et qu'il avait fait prévoir au gouvernement que des représailles seraient exercées si les conditions de l'armistice n'étaient pas respectées. Il indiqua ensuite les mesures prises pour arracher sans délai à l'ennemi tous les prisonniers alliés ou français dont le total s'élève à 844.000 hommes, dont 464.000 Français.

Il faut catégoriser ces prisonniers en trois fractions, dit-il : 170.000 à l'ouest du Rhin, 100.000 dans l'Allemagne du Sud, 574.000 dans l'Allemagne septentrionale et centrale.

Ceux de l'ouest du Rhin comprennent la plupart de ceux qui ont été jetés sur les routes : ils ont essayé de rejoindre les armées françaises, mais n'y sont pas parvenus tout de suite. Il a fallu parer au plus pressé. Nous avons organisé un service de camions automobiles aussi rapide et copieux que possible.

Sur les 100.000 prisonniers de l'Allemagne du Sud, 40.000 sont Français. Ils rentreront par la Suisse et par voie ferrée. Nous nous sommes entendus avec la Suisse pour l'organisation de trains confortables. Les points de concentration sont Singen, Constance et Bâle. Nous pensons arriver à rapatrier 15.000 hommes par jour.

Pour les 574.000 hommes, dont 331.000 Français, internés dans l'Allemagne du Nord, nous avons prévu la voie fluviale.

Nous avons, d'autre part, prévu comme ports de réception en France : Dunkerque, Le Havre, Cherbourg, Saint-Malo et Brest. Nous espérons arriver ainsi au rapatriement de 15.000 prisonniers par jour.

Très applaudi, le sous-secrétaire d'Etat promit de se faire auprès du président du Conseil l'avocat des prisonniers de guerre pour obtenir qu'ils bénéficient, en outre de leur trente jours réglementaires, d'un nombre de jours égal à celui des permissions dont ils auraient bénéficié s'ils n'étaient pas tombés au pouvoir de l'ennemi.

Il annonça enfin le prochain dépôt d'un projet gouvernemental relatif à la constitution d'un pénal à tout soldat démobilisé et à la création d'une indemnité de démobilisation. Il confirma, d'autre part, que les dépôts d'argent effectués par les prisonniers dans les diverses kommandanturs n'avaient pas été rendus par le gouvernement allemand.

Nos prisonniers n'ont en mains que des reçus, dit M. Edouard Ignace. La revendication nécessaire figurera dans le compte ouvert entre les deux pays.

Le débat fut clos par le vote d'un ordre du jour de confiance.

Les Prix de Vertu à l'Académie française

L'Académie française tenait hier, sous la Coupole, sa séance publique annuelle, au cours de laquelle M. Denys Cochin, directeur de l'illustre Compagnie, a prononcé le traditionnel discours des prix de vertu.

Il commença, comme il sied, par louer les vertus méritoires que l'Académie, chaque année, récompense par une médaille à l'effigie de M. de Montyon, puis il célébra éloquemment l'union sacrée des vertus militaires.

Les plus pacifiques retraites, les préteurs des tribunaux, les études des notaires, les cabinets des avocats, les comptoirs des négociants, les chaires et les laboratoires des professeurs, que dis-je, les cellules des religieux et les stalles du chœur des églises, ont